



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

poissons

Question écrite n° 23590

Texte de la question

M. Gilbert Le Bris attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'intérêt qu'il y aurait à créer, à l'instar de ce que font d'autres États, des récifs artificiels pour attirer les poissons. En effet, les États-unis, comme d'autres pays, ont tenté l'expérience en larguant en mer des anciens wagons d'acier, bien sûr allégés de leurs roues, vitres, portes et surtout de leurs éléments polluants, pour créer des récifs artificiels recherchés par les poissons. D'autres pays s'appêtent à en faire de même dans cet objectif de protection de la ressource. Aussi, il souhaiterait savoir si la France envisage de créer de tels récifs artificiels qui pourraient ainsi servir à préserver et surtout à développer la ressource halieutique.

Texte de la réponse

Les récifs artificiels désignent les structures immergées volontairement, à des fins d'étude scientifique, de protection physique d'un lieu contre les vagues et les effets du vent, de production halieutique ou de loisir. Leur principe repose sur l'utilisation et la valorisation de la capacité naturelle de colonisation des organismes aquatiques. Dans un contexte de crise de la pêche notamment lié à la raréfaction de la ressource et à un coût important de l'énergie, ce qui peut améliorer la productivité naturelle en particulier par l'utilisation de récifs artificiels mérite une attention particulière. A ce titre, le ministère de l'agriculture et de la pêche a favorisé le financement communautaire par le fond européen pour la pêche (FEP) d'un projet de mise en place de récifs artificiels au large de Marseille. Un projet similaire avait été co-financé par l'instrument financier d'orientation de la pêche (IFOP) autour de l'île d'Yeu. Au-delà des initiatives ponctuelles, il importe que la France puisse se doter d'une stratégie globale relative aux récifs et aux habitats artificiels. C'est pourquoi, le ministère de l'agriculture et de la pêche a demandé à l'IFREMER de développer ses travaux sur ce sujet dans le cadre de la réflexion stratégique actuellement en cours au sein de cet établissement.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Le Bris](#)

Circonscription : Finistère (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23590

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 2008, page 4305

Réponse publiée le : 7 octobre 2008, page 8573